

Décision

Générale

colonial

Décision n° 123 du 6 Février 1943

n° 123

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 février 1943

Numéro JO
n° 4 du 15/02/1943

Date du numéro
15 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le Chef du Service des P.T.T. est autorisé à employer en qualité de téléphoniste le nommé AHMED GOLLED indigène somali. AHMED GOULED recevra une solde mensuelle de SIX CENTS FRANCS. La présente décision aura son effet à compter du 6 février 1943.